



2335, Route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Je, Linda Gauthier, directrice générale de la municipalité des Éboulements certifie

- ☞ QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 229-20 « *Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage no 117-11 de la municipalité des Éboulements afin d'agrandir la limite de la zone V-09 dans le développement du « Domaine Charlevoix » et ajouter des usages complémentaires à l'usage résidentiel pour le même secteur* » est de 7 ;
- ☞ QUE le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 4 ;
- ☞ QUE le nombre de demande reçue est de 0.

Je déclare que le règlement no 229-20 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS CE 6 JUILLET 2020

Linda Gauthier
Directrice générale
et secrétaire-trésorière